



# ab·aoc

Alliance pour le Biodigesteur en Afrique de l'Ouest et du Centre

*... Des actions concertées pour plus de résilience !*

## Mener la réflexion, poser des actions à la hauteur de l'Urgence écologique.

Depuis plusieurs années, la crise climatique affecte tous les secteurs de la vie socioéconomique des nations du monde, qu'elles soient de grandes puissances économiques ou non. Sécheresses inédites, températures records, incendies ravageurs, inondations meurtrières sont entre autres des transformations subies par l'environnement du fait du changement climatique.

Les conséquences de cette crise climatique entraînent des tensions sociales dues à une plus grande compétition autour des ressources naturelles, à la perte de la biodiversité, ainsi que d'autres aléas économique, alimentaire, migratoire, etc.

Face à cette urgence écologique, les pays s'engagent à revoir leurs priorités et à prendre des mesures concrètes visant la réduction des émissions de GES et l'impact du changement climatique sur leurs population.

Les enjeux climatiques sont de plus en plus pris en

compte dans les actions de coopération entre Etats et dans la communication envers les citoyens de manière à faire évoluer leur rapport à leur environnement.

Cependant, à l'heure où le climat s'emballe, il est important de ne pas se focaliser uniquement sur le problème mais aussi d'informer sur les solutions. L'organisation en 2017 et 2018 à Ouagadougou des deux Conférences Internationales sur la Technologie du Biodigesteur (CITBIO) a permis au Gouvernement du Burkina Faso de partager avec les pays frères de l'Afrique de l'Ouest et du Centre les alternatives qu'offrent le biodigesteur à partir des résultats obtenus au Burkina Faso.

Ces deux événements ont été l'élément déclencheur de la construction d'une trajectoire de coopération qui a conduit à la création de l'Alliance pour le Biodigesteur en Afrique de l'Ouest et du Centre.

### Contact :

Rue 15.27 ZAD, Ouagadougou - Burkina Faso

14 BP 104 Ouaga ZAD 14 | +226 25 39 38 68

[info@ab-aoc.org](mailto:info@ab-aoc.org)

[www.ab-aoc.org](http://www.ab-aoc.org)

## Le biodigesteur, une solution pour accroître de façon durable le développement socio-économique des Etats membres de l'Alliance

Les pays membres de l'Alliance « *Reconnaissent que la technologie du biodigesteur, grâce à ses avantages multiples, est une des réponses les plus appropriées à l'insécurité alimentaire, nutritionnelle et énergétique, à la pauvreté, à la dégradation de l'environnement ainsi qu'à l'adaptation de l'Agriculture aux effets des changements climatiques lorsque la dissémination de la technologie atteint une masse critique* ». (Source,

préambule de la convention portant création de l'Alliance pour le Biodigesteur en Afrique de l'Ouest et du Centre (AB/AOC).

Ce nouveau cadre de coopération porte l'ambition d'organiser la fourniture à ses pays membres, d'une expertise technique de haut niveau, pour les appuyer dans la conception, la mise en œuvre, le suivi évaluation et la mesure de l'impact des initiatives nationales de promotion durable des biodigesteurs.

### Un partenariat africain pour promouvoir la technologie du biodigesteur !

L'Alliance pour le Biodigesteur en Afrique de l'Ouest et du Centre (AB/AOC) a été créée en Octobre 2018 à Ouagadougou au Burkina Faso par la volonté de huit (08) pays.

L'AB/AOC est un des instruments de dialogue politique et de coopération Sud-Sud dont le but est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales et périurbaines à travers le développement et la promotion de la technologie du biodigesteur dans les pays membres. C'est également un outil de négociation avec les partenaires techniques et financiers et ses Etats membres afin de susciter des investissements plus importants en faveur de la diffusion à grande échelle de la technologie du biodigesteur.

Les services de l'Alliance sont en direction de ses membres. Cependant, elle peut mettre en place des cadres de partenariat avec d'autres organisations interafricaines ou internationales

actives dans le domaine de la cuisson propre, des énergies renouvelables ou de l'agriculture organique. Tout pays africain surtout en Afrique de l'Ouest et du Centre peut adhérer à l'Alliance.

Les Structures Focales Nationales (SFN) sont les bras techniques de l'Alliance dans les pays. Elles travaillent en étroite collaboration avec l'équipe du Secrétariat Exécutif et jouent un rôle stratégique qui consiste à :

- i) travailler en synergie avec les ministères, institutions, acteurs privés et société civile intervenant dans le secteur de la technologie du biodigesteur ;**
- ii) contribuer à la création d'un environnement favorable au développement du marché de la technologie,**
- iii) contribuer au bon positionnement des initiatives auprès du gouvernement et des bailleurs nationaux et internationaux.**

### Les organes de gouvernance :



#### Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres est présidé par le Commandant **Ismaël SOMBIE, Ministre de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques du Burkina Faso.**



## Tableau récapitulatif des Structures Focales Nationales et des Points Focaux de l'Alliance

N°	PAYS	MINISTERE DE TUTELLE	STRUCTURE FOCALE NATIONALE
1	Bénin	Ministère de l'Énergie	Agence Béninoise d'Électrification Rurale (ABERME)
2	Burkina Faso	Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques	Programme National de Biodigesteurs du Burkina -Faso (PNB-BF)
3	Côte d'Ivoire	Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	Direction des Productions Animales
4	Guinée	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable	Agence Nationale pour le Promotion de la Technologie du Biodigesteur (ANPTB)
5	Mali	Ministère des Mines, de l'Énergie et de l'Eau	Agence Nationale de Développement des Biocarburants (ANADEB)
6	Niger	Ministère du Pétrole, de l'Énergie et des Énergies Renouvelables	Direction de la Promotion des Énergies de Cuisson (DPEC)
7	Sénégal	Ministère du Pétrole et des Énergies	Programme National de Biogaz Sénégal (PNB-SN)
8	Togo	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement Rural	Direction des Filières Végétales (DFV)

### Les principales missions de l'Alliance :

- ✓ l'accompagnement technique de ses membres, spécialement dans la création d'un environnement favorable ;
- ✓ le développement d'une expertise locale dans le domaine de la technologie du biodigesteur et dans sa diffusion marchande dans les pays membres ;
- ✓ le développement des processus de crédit carbone comme source de financement complémentaire ;
- ✓ la capitalisation et le partage d'expériences et de connaissances ;
- ✓ l'appui à la mobilisation des ressources \*internes et externes pour le financement des programmes ;
- ✓ l'appui à la recherche du développement ;
- ✓ le renforcement des capacités des Etats membres ;
- ✓ l'appui conseil aux pays membres.

### Les pays membres de l'AB/AOC :

L'Alliance compte huit pays membres qui sont : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo

### Les membres observateurs :

Peuvent être membres observateurs, les organisations interafricaines ou internationales, organisations de coopération bilatérale ou multilatérale, partenaires techniques et financiers.

### Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est présidé par Monsieur

**Malick GAYE,**

**Coordonnateur du Programme National de Biogaz du Sénégal**



### Secrétariat Exécutif

Le Secrétariat Exécutif est animé par Docteur

**Mourima MAI MOUSSA du Niger.**

## Principes d'action/d'intervention de l'Alliance

- ✓ Complémentarité avec les activités des Structures Focales Nationales
- ✓ Mobilisation rapide d'expertise pour répondre aux besoins ponctuels des Structures Focales Nationales ;
- ✓ Assistance technique dans le secteur de la technologie du biodigester ;
- ✓ Logique de renforcement des capacités des acteurs ;
- ✓ Promotion d'initiatives innovantes ;
- ✓ Valorisation de l'expertise locale ;
- ✓ Proactivité face aux opportunités et dans la mobilisation des ressources

### Financement de l'AB/AOC :

Les ressources financières de l'Alliance proviennent essentiellement des contributions annuelles des Etats membres ;  
Un partenaire tel que le Royaume des Pays-Bas apporte son soutien à l'Alliance dans le cadre de la mise en œuvre du programme African Biodigester Component (ABC) à travers l'Assistance technique de Hivos et SNV.

## Soutien aux pays membres de l'Alliance

- ✓ Accompagner des pays dans leurs trajectoires de mise en place de programmes nationaux de biodigesteurs ;
- ✓ Accompagner des pays dans la mise en œuvre durable des programmes/initiatives de promotion de la technologie du biodigester.
- ✓ Appuyer des pays dans le processus de ratification de la convention de création de l'Alliance ;
- ✓ Renforcer des capacités des structures focales nationales et des Points focaux des pays membres de l'Alliance ;
- ✓ Financement des activités en faveur de la création d'un environnement favorable dans les pays ;
- ✓ Etc.

## Les 5 domaines prioritaires

### Cadre politique, institutionnel et réglementaire du secteur de la technologie du biodigester

#### Objectif global : Améliorer l'environnement du secteur de la technologie

Les interventions de l'Alliance permettront de créer ou de renforcer l'environnement favorable au développement du secteur de la technologie

### Gouvernance, Planification et gestion du secteur de la technologie

#### Objectif global : Renforcer la gouvernance et le pilotage du secteur

L'objectif visé par l'Alliance est de mettre en place l'architecture et les mécanismes nécessaires à une gouvernance et à un pilotage du secteur aussi bien au niveau national que régional

### Mobilisation des ressources financières

#### Objectif global : Développer une stratégie efficace de mobilisation des ressources financières.

La disponibilité des ressources financières est un des défis majeurs à relever car elle conditionne non seulement le fonctionnement effectif de l'Alliance mais aussi la mise en place de programmes et projets

dédiés à la vulgarisation de la technologie.

Les interventions dans ce cadre prendront en compte diverses opportunités de financement existant comme les contributions des Etats, les mécanismes financiers relatifs à la protection du climat mondial, les ressources des projets en cours d'exécution intervenant dans des domaines identiques ou complémentaires à ceux de l'Alliance

### Connaissances et bonnes pratiques/Recherche Action/Expérimentations

#### Objectif global : Former des acteurs, créer une plateforme de partage des connaissances et des bonnes pratiques et promouvoir l'innovation.

Le double objectif visé est de renforcer les capacités des acteurs dans le domaine de la technologie du biodigester pour leur permettre de bien assumer leurs rôles dans l'atteinte des transformations socio-économiques désirées et de favoriser l'innovation et les progrès technologiques pour s'adapter aux besoins évolutifs du marché.

### Communication Information et Sensibilisation

#### Objectif global : Renforcer l'adhésion

### et l'engagement des acteurs

L'Alliance se doit de faire part de ses décisions et activités aux Etats et aux autres parties impliquées. Cette communication de type institutionnelle vise à rendre visibles les missions essentielles confiées à l'Alliance sur la base d'une dynamique relationnelle entre les Etats et les partenaires. Les interventions permettront d'éveiller les consciences et l'intérêt quant à la capacité de la technologie à contribuer à l'atteinte des objectifs de développement fixé par les Etats et leurs partenaires.

En conséquence, ceux-ci seront plus enclins à prendre des mesures favorables au développement du secteur.

Les informations sur l'alliance doivent être aisément disponibles dans les pays et dans la langue afin de faciliter l'accès à l'information. Les outils de communication utilisés comprennent des sites web, des comptes sur les réseaux sociaux, des bureaux de liaison (Structures focales) dans tous les pays de l'Alliance ainsi que des centres de contact auxquels on peut écrire ou appeler pour obtenir les informations en cas de besoins.